

La revue *Résolang* entend promouvoir, en littérature, linguistique et didactique françaises et francophones, une recherche fondée sur le dialogue entre les disciplines et le réseau des chercheurs et équipes de recherche qui s’y consacrent, au sein des universités algériennes et avec leurs partenaires internationaux.

Attachée à refléter une recherche vivante et actuelle, elle s’ouvre aussi bien aux études des jeunes chercheurs et doctorants qu’à des programmes thématiques sollicitant des spécialistes d’origine géographique et de champs disciplinaires les plus divers.

Résolang ne publie que des articles inédits. Les contributions présentées dans chaque numéro sont soumises à l’aval du conseil scientifique et d’un comité de lecture international anonyme.

Comité d’édition

Présidente: Rahmouna Mehadji Zarior, *Université d’Oran*

Fewzia Sari Mostefa-Kara, *Université d’Oran*

Anne-Marie Mortier, *Université Lyon 2*

Conseil scientifique

Président: Bruno Gelas, *Université Lyon 2*

Boumediène Benmoussat, *Université de Tlemcen*

Jacqueline Billiez, *Université Grenoble 3*

Jean-Paul Meyer, *Université de Strasbourg*

Hadj Miliani, *Université de Mostaganem*

Fewzia Sari Kara Mostefa, *Université d’Oran*

Djamel Zenati, *Université d’Alger*

Secrétariat de rédaction

resolang@gmail.com

Université d’Oran – Faculté des lettres, des langues et des arts

B.P. 1524, El M’naouer, Oran 31000

Directeur de la publication

Monsieur le Recteur de l’Université d’Oran

Les conditions de soumission des articles, les recommandations aux auteurs, la charte typographique *Résolang* et les mentions légales sont consultables sur les sites :

site institutionnel : www.univ-oran.dz – rubrique « revues »

site d’information : sites.univ-lyon2.fr/resolang/index.php



<i>Avant-propos</i> <i>par Bruno Gelas</i>	3
<hr/>	
COLLOQUE JEUNES CHERCHEURS 2008	
CAMILA AÏT YALA Étude comparative du comportement discursif des hommes et des femmes	7
HOURIA BELDJILALI La réforme du système éducatif algérien : l'approche par les compétences et la situation d'intégration	25
HACÈNE RYAD BENMANSOUR Vers une construction mythologique du vocable "mer" dans <i>Au commencement était la mer</i> de Maïssa Bey	31
FAFFA BENTABET Le traducteur face à sa matière : cas de Baudelaire	37
NABILA BESTANDJI Représentations et implicite dans le discours journalistique : étude comparative de la titrologie de deux quotidiens francophones après les attentats du 11 septembre 2001 (<i>El Watan, Le Monde</i>)	47
AMEL DERRAGUI Stratégie d'écriture dans <i>Mille... et un jours au Méchouar</i> de Rafia Mazari	61
NASSIMA KACIMI GUELLIL La dimension autobiographique dans le roman werthérien : Johann Wolfgang von Goethe, Benjamin Constant, Eugène Fromentin	67
GHOUTI KHERBOUCHE L'échange « quadrinaire » : indice d'interculturalité chez les interlocuteurs plurilingues algériens	73
AHMED MOSTEFAOUI Enseigner le français des sciences et technologie : de l'analyse à la proposition didactique : la compréhension écrite	79

BOUMEDIENE BENMOUSSAT	91
La dynamique de la linguistique contrastive : théorie et méthodes	
NABILA HAMIDOU	97
Le manuel dans l'institution scolaire. Approche pédagogique	
MOHAMED MILIANI	105
De l'utilisation du questionnaire de recherche en langues : entre effet mode et nécessité méthodologique	
NADIA BAHIA OUHIBI GHASSOUL	111
Recherche, méthodologie, corpus	
FEWZIA SARI MOSTEFA KARA	119
Réflexions préliminaires sur l'acte de lecture	
VARIA	
FAOUZIA BENDJELID	125
De la déconstruction du genre : le roman comme dispositif langagier. Compte rendu du roman <i>Archéologie du chaos (amoureux)</i> de Mustapha Benfodil	
FATIMA ZOHRA KHALILI	131
Apprentissage du FLE : prépositions abstraites et difficultés d'emploi	
YAGUÉ VAHI	141
La dénomination figurative du "soleil" dans <i>L'Envers du soleil</i> de Jean-Baptiste Tati Loutard	
ANNEXE	
Thèses soutenues du pôle ouest algérien depuis l'année 2004-2005	
	153

Étude comparative du comportement discursif des hommes et des femmes

Le pouvoir trouve dans la conversation un champ naturel et privilégié d'exercice. Selon Mumby et Stohl (1991), il ne se situe en effet pas uniquement au niveau des actions individuelles : il est le produit sans arrêt actualisé des pratiques discursives qui structurent la vie organisationnelle quotidienne.

Par ailleurs, le pouvoir revendique une certaine légitimité qui relève essentiellement du statut des interlocuteurs dans certains types d'interactions, que l'on peut dire en ce sens "inégalitaires"¹ : échange entre adulte et enfant, maître et élève, locuteurs natifs et non natifs, etc., – ce qui renvoie au fait que les participants en présence ne sont pas toujours égaux dans l'interaction. Ces idées théoriques, liées au pouvoir et aux statuts sociaux, se révèlent pertinentes pour tout cadre interprétatif d'une étude sur le discours, car l'analyse conversationnelle s'intéresse principalement aux asymétries locales et se base essentiellement sur la négociation de la domination et de la subordination.

L'analyse conversationnelle, et précisément la pragmatique des interactions de Kerbrat-Oreccioni, identifie et examine, en effet, les rapports hiérarchisés entre interlocuteurs dans la relation interpersonnelle à travers le concept de "rapports de places"². Ces rapports de places se constituent, dans et par l'échange communicatif lui-même, par la voie de marqueurs appelés taxèmes, dont l'utilisation place respectivement les sujets parlants dans des positions "hautes" ou "basses", en fonction de données telles que le statut social, la position institutionnelle, l'âge relatif, ainsi que le sexe. Dans cette perspective, plusieurs travaux sur les rapports entre langue et sexe/genre – *gender studies* – tels que ceux de Fishman (1980), Gumperz (1982a, 1982b), West & Zimmerman (1987), West (1990), Kotthoff (1993) pour ne citer que ceux-là, considèrent le sexe des interlocuteurs comme une catégorie pertinente d'accomplissement d'une hiérarchie conversationnelle. À travers des études comparatives opposant le discours des hommes à celui des femmes, ces chercheurs ont démontré que, dans un même contexte, des interlocuteurs d'identité sexuelle différente avaient tendance à produire différents comportements conversationnels, et qu'en général, ce sont les hommes qui occupent une position dominante.

Le concept de pouvoir serait donc, selon certains de ces chercheurs, un trait masculin et cette confusion du pouvoir et de la masculinité serait à l'origine des difficultés que rencontrent les femmes à se libérer des attentes liées à un rôle traditionnel de dominé.

1. Voir ces cas analysés dans l'ouvrage de François & al. (1990) intitulé précisément *La communication inégale*.

2. Rapport ou système de places: Flahault (1978). Ce concept fait référence à la hiérarchie de statut qui se dessine lors de l'interaction.

En raison de la nature des relations entre hommes et femmes, fortement liées à la question de pouvoir et d'organisation des rôles au sein de la société, particulièrement dans celles qui sont dites "traditionnelles", notre recherche a pour but de découvrir les critères liés au pouvoir ou à une relation asymétrique dans la conversation entre locuteurs de sexe différent. Or, mis à part quelques travaux, on ne sait à peu près rien du rapport entre langue et sexe/genre dans le domaine des interactions en Algérie : les études réalisées insistent davantage sur les variations phonétiques¹ dans le langage des hommes et des femmes, et ne s'attardent guère sur les convergences conversationnelles qui, à l'évidence, sont également très significatives. Notre étude est une modeste tentative dans ce champ de recherche qui reste à défricher.

Questionnement et problématique

Les moyens sont nombreux et divers par lesquels le locuteur peut exprimer la hiérarchie ou la "distance" qu'il souhaite établir avec son partenaire d'interaction. Ces marqueurs, appelés taxèmes², fonctionnent soit au niveau du contenu sémantique et pragmatique de la conversation – négociations thématiques, valeur illocutoire des énoncés et des actes de langage – soit au niveau de sa structure. C'est à ce dernier type de taxèmes que nous nous intéressons dans notre travail. Des paramètres tels que le temps de parole, le fonctionnement des prises de tour de parole, les interruptions, les procédures d'ouverture et de clôture, sont autant de taxèmes se localisant au niveau de cette structure, et nous avons tenté de les analyser afin de déterminer le rapport de places qui se joue entre nos interlocuteurs hommes et femmes. Nous essayerons donc de découvrir si ces derniers recourent aux taxèmes de la même façon, à partir des questions suivantes :

- Qui domine la conversation ?
- Est-ce les hommes qui occupent la position haute ?
- Leur est-elle disputée³ ou concédée par leur partenaire féminin ?

Précisons que notre analyse ne traite pas de l'égalité des sexes dans le langage, et n'en fait pas la promotion. Nous laisserons donc de côté la question des formes du langage dites discriminatoires ou véhiculant des stéréotypes sexuels, déjà bien étudiées, pour adopter une approche purement interactionniste. Concernant l'objet de cette dernière, Goffman (1988, p.191) voit dans « l'ordre de l'interaction [...] un domaine autonome de plein droit », et ce d'autant plus volontiers que la linguistique a eu, au début du siècle, à établir la légitimité d'une approche synchronique dans l'objet langue qui s'inscrit dans la continuité diachronique. Nous pouvons dire que la continuité des comportements interactifs n'empêche pas de trouver une légitimité dans la prise en compte de chaque épisode particulier.

-
1. Par exemple les travaux de Dekkak (1986), mettant en évidence, au niveau phonétique (segmental et suprasegmental) les corrélations qui existent entre réalisation phonétique (certains phonèmes, pitch, accent...etc.) d'une part, et le sexe des sujets parlant en tant que variable sociale, d'autre part.
 2. Le terme définit tout type d'indice linguistique ou non linguistique, de position "haute" *vs* "basse", déterminant le rapport de place entre les interlocuteurs. Ce sont donc des activités qui relèvent prioritairement de la dimension relationnelle de l'interaction.
 3. Le système de places n'est pas statique, car il est lié au pouvoir. Il incorpore « une dialectique du contrôle » (Kotthoff, 1993), dans le sens où l'individu, bien que de statut inférieur, à toujours la possibilité de renverser la relation de pouvoir.

L'autre préoccupation qui se pose à nous est celle de la représentativité du corpus, et de la possibilité d'effectuer des généralisations pertinentes.

Corpus

Notre corpus est constitué de deux dialogues, d'une quinzaine de minutes chacun, entre deux étudiants de sexe opposé. Le thème choisi traite des études et de la réussite sociale – sujet qui a suscité chez nos interlocuteurs une forte implication. Ces conversations ont été enregistrées sur magnétophone puis retranscrites.

Nous avons opté pour le dialogue comme type d'interaction car il est plus facile de rendre compte du rapport de places entre deux personnes, où la relation est binaire, que dans une conversation qui met en présence plusieurs individus, et où les relations sont multiples: les échanges interpersonnels croisés et simultanés engendrent en effet un nombre important de chevauchements de parole – et rendent, de surcroît, la transcription plus difficile.

Comme notre travail s'inscrit dans le cadre de l'analyse conversationnelle, nous faisons porter notre attention sur le locuteur non pas en tant que membre d'une communauté (macro-analyse), mais en tant que sujet d'une conversation dont le langage peut caractériser l'appartenance à un groupe social. C'est la raison pour laquelle nous nous défendons de toute généralité. On ne prétend pas dire: «les femmes parlent ainsi, les hommes parlent autrement»; on ne fait état que de tendances, d'orientations privilégiées, observées à partir de notre corpus.

Il va sans dire, enfin, que nous ne recourons pas ici à ce corpus dans son intégralité: seuls certains passages ou extraits seront retenus pour les besoins de l'analyse. Les deux conversations se déroulent essentiellement en arabe dialectal, avec tout ce que cela comprend comme emprunts linguistiques (*borrowings*) et alternances codiques. Par souci d'homogénéité, et de lisibilité, nous avons transcrit l'arabe dialectal en caractères latins comme dans plusieurs études du domaine (voir table de transcription en annexe).

Voici quelques précisions concernant les participants: leur âge, ainsi que leur nom utilisé dans le script:

<i>Dialogue 1</i>	<i>Dialogue 2</i>
Nawel, 23 ans	Amina, 25 ans
Chakib, 26 ans	Med (Mohamed), 24 ans

Tableau 1 – Les participants

La structuration du corpus

Un problème récurrent, rencontré par ce type d'analyse, est celui de la structuration du corpus – opération préalable à l'interprétation du matériel verbal. En effet, il est difficile, comme le remarque Vion, d'envisager une analyse des interactions «sans prendre en compte l'existence, au sein de celles-ci, de tout un ensemble d'unités constitutives» (Vion 1992, p.143). Les “interactionnistes”, plus ou moins unanimes là-dessus, proposent tout de même différents modèles hiérarchiques d'organisation des interactions. Pour ce qui nous concerne, nous nous rallions au modèle de Kerbrat-Orecchioni qui est un modèle à cinq rangs: l'interaction, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage (Kerbrat-Orecchioni 1990, p.213).

L'objet de notre étude étant de découvrir les rapports de place entre les interlocuteurs, ce sont les interventions¹ et les actes de langages qui nous intéressent le plus, car lorsqu'il s'agit d'étudier la relation interpersonnelle, l'intérêt de l'analyse se porte essentiellement sur les unités monologiques. Ainsi, plutôt que d'étudier la conversation comme une production collective, il s'agit essentiellement d'analyser la contribution individuelle de chaque interlocuteur afin de mettre en exergue le comportement et le statut conversationnel de chacun.

Tout au long de notre travail, nous nous appuyerons sur cette base théorique, qui inscrit notre recherche dans le cadre de l'analyse du discours en interaction.

L'espace discursif (participation)

Il semble difficile de nier l'existence d'une dissymétrie flagrante, au niveau de l'interaction globale, entre les deux rôles d'émetteur et de récepteur, puisque celui qui parle le plus et le plus longtemps a de grandes chances de décider du cours de la conversation :

«Once having gained your turn, you really have a lot of control over the direction that a conversation will take» [Une fois qu'on acquiert son tour, on obtient un grand contrôle sur la direction que va prendre la conversation]. (Wardhaugh 1985, p. 154)

«L'interlocuteur qui assume le rôle de locuteur est donc maître du déroulement de la conversation (*speakership*): il décide de ce qui est dit et à qui cela est dit. Parfois cette "dictature" ne peut être limitée que par un coup de force». (Luscher 1989, p. 182)

Compte tenu de l'importance taxémique que revêt le "temps de parole", il nous paraît pertinent de déterminer qui, des hommes ou des femmes dans nos deux dialogues, "parle le plus" ou participe le plus à la conversation. Pour déterminer le rapport de places, il convient donc d'abord de mesurer² l'espace discursif occupé par chacun des participants.

En écoutant attentivement l'enregistrement des deux dialogues D1 et D2, nous avons noté que nos interlocuteurs hommes et femmes parlent autant les uns que les autres. Leurs voix sont mêlées de telle sorte qu'il est d'ailleurs difficile, au premier abord, de savoir qui des deux prend le plus la parole. Dans les deux dialogues, l'ambiance est détendue, le style de discours employé est familier avec plusieurs indications d'un style de "proximité" tels que :

- le tutoiement lorsqu'il s'agit de séquence en français («alors, tu imagines...»),
- l'usage fréquent de l'alternance codique (*code switching*): «c'est difficile' baḡ wahad yelqa...» [c'est difficile pour que quelqu'un trouve...] ou «darwak... le problème...» [maintenant... le problème...],
- des expressions familières "colloquiales": «no::rmlal" gae ma elabalich» [normal, je m'en fiche] ou «fi mi::zek !» [qu'est-ce que tu crois !].

Ainsi, du point de vue de la répartition de la parole tout au long de la conversation, nous pensons avoir affaire à une conversation "symétrique" où,

-
1. L'intervention est définie comme la plus grande unité monologique. Elle peut atteindre la complétude interactive en un seul acte, mais souvent elle en comporte plusieurs. Dans ce cas, on distingue l'acte directeur, précédé ou suivi d'actes subordonnés, facultatifs.
 2. Deux procédés d'appréciation du volume respectif des émissions de chaque interagissant peuvent être utilisés: le compte des mots ou d'autres unités sonores, et le chronométrage en secondes. Par commodité nous avons préféré opter pour la deuxième méthode, le chronométrage. Cet indice est certes insuffisant, mais irremplaçable, et facile à établir.

comme le montre le tableau 2 ci-dessous, les interlocuteurs engagés participent de la même façon à la conversation.

<i>Dialogue 1 (D1)</i>		<i>Dialogue 2 (D2)</i>	
Chakib	426" (47.33 %)	Mohamed	496" (55.11 %)
Nawel	378" (42 %)	391"	(43.44 %)
<i>(Reste : marge des interventions non identifiables)</i>			

Tableau 2 – Distribution du temps de parole en secondes et en pourcentage

Dans un premier temps ces résultats semblent confirmer l'idée d'équilibre dans le temps de parole entre interlocuteurs et interlocutrices : nous ne remarquons pas d'asymétrie significative concernant la répartition de l'espace discursif puisque filles et garçons enregistrent un temps de parole presque identique (écart approximatif de 105 secondes, soit moins de 2 minutes, dans D1, et qui est seulement de 48 secondes dans D2).

Cela concerne le temps de parole proprement dit. Qu'en est-il de la production et de l'alternance des tours de parole ?

Les tours de parole

Afin de déterminer le rapport de place entre deux interlocuteurs, il ne suffit pas de mesurer leur temps de parole respectif. Nous devons également analyser l'utilisation quantitative qu'ils font de différents types d'interventions selon leur fonction organisationnelle et leur valeur taxémique.

Plusieurs travaux, se sont intéressés tout particulièrement aux tours de parole et aux régulateurs (les signaux d'écoute), tant leur répartition entre les interlocuteurs est révélatrice de leur statut de "dominant" ou de "dominé". Depuis le travail pionnier de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), diverses études essayent de localiser la production d'asymétries dans la conversation à partir du fonctionnement du système de tours de parole – qui recouvre les divers mécanismes de circulation et de répartition de la parole entre les interlocuteurs. Ce système (*turn talking*) est à définir par rapport au modèle hiérarchique d'organisation de l'interaction de Kerbrat-Orecchioni.

L'une des questions qu'il convient alors d'examiner concerne la distinction que l'on peut éventuellement établir entre l'intervention et le tour de parole. Pour établir cette distinction, nous nous basons sur la définition que propose Vion (1992) du tour de parole : « une intervention peut constituer un tour de parole, si, et seulement si, elle n'est pas uniquement réactive ». Dès lors, dans notre analyse, nous avons enregistré dans la catégorie "tours de parole" uniquement les interventions initiatives marquées d'un début de tour explicitement annoncé. Les autres interventions – "intermittentes" – qui accompagnent et / ou interrompent un tour principal en cours, ne sont prises en compte qu'en termes de temps de parole. Pour illustrer cela, examinons l'échange suivant tiré du premier dialogue D1 :

Chakib : Tu habites Oran depuis quand ?
men winta raki teṣekni fi: Waḥren ?

Nawel : Trois ans.
telt sni:n

Nous sommes ici en présence d'un échange constitué de deux interventions. L'intervention initiative de Chakib entraîne la production de l'intervention réactive d'Amina. Dans la mesure où cette dernière n'est que réactive, Amina

laisse à Chakib l'initiative de la parole et donc, momentanément, la "conduite". Toujours selon Vion, en effet, lorsqu'un interlocuteur produit une intervention uniquement réactive, et par conséquent dépendante syntaxiquement de l'intervention initiative, il n'assume pas réellement son tour de parole. Il ne fait que répondre à une sollicitation à laquelle il peut difficilement se soustraire, mais ne prend aucune initiative quant au déroulement discursif, et à la suite de l'interaction.

Outre la dissociation entre intervention et tour de parole, Vion propose également de distinguer entre actes de langage et tour de parole. En voici un exemple tiré de D1 :

Chakib : *Ça fait longtemps qu'il a fini ses études ?*

Raḥ fi cheal meli kamel grayteḥ ?

Nawel : *Cinq ans, il a fait anglais ?*

Khams sni:n, der anglais ?

Cet échange est constitué de deux tours de parole, dont Chakib et Nawel sont les locuteurs. Celui de Chakib est constitué d'une intervention initiative : «ça fait longtemps qu'il a fini ses études?». Celui d'Amina comporte une intervention constituée de deux actes de langage successifs : le premier est réactif («cinq ans»), le second initiatif («il a fait anglais?»). Ainsi l'intervention est appréhendée comme constituée d'unités de rang "inférieur", les actes de langage. Ce qui nous amène à définir le tour de parole comme une intervention non exclusivement réactive et comportant au moins un acte initiative.

À côté de ce caractère initiatif, notre analyse des tours de paroles distingue également entre les longs tours, considérés comme des interventions "officielles", et les interventions de courte, voire de très courte durée, tels que les commentaires, remarques et autres types d'activités "d'écoute" ou "*back channels*", qui accompagnent le tour "officiel" sans pour autant en faire partie.

Le fait de produire des tours de parole représente donc un taxème de position haute non pas seulement parce que cela permet de réaliser un temps de parole important, mais parce que leur valeur initiative octroie à leur auteur le privilège d'ouvrir ou de fermer les différents échanges¹ de la conversation.

Le concept de "tour de parole" étant posé, nous pouvons en présenter l'analyse. Le tableau 3 ci-après représente le nombre de tours de parole et la moyenne de tours de parole produit par chaque interlocuteur.

	<i>Nombre total de tours</i>	<i>Nombre de tours / Interlocuteur</i>	<i>Tour le plus long (en secondes)</i>	<i>Tour le plus court (en secondes).</i>
<i>Dialogue 1</i>	18	Chakib : 11 Nawel : 06	Chakib : (145")	Nawel : (18")
<i>Dialogue 2</i>	21	Mohamed : 13 Amina : 08	Mohamed : (132")	Amina : (24")
<i>(Reste : marge des interventions non identifiables)</i>				

Tableau 3 – Distribution des tours de parole. (TP)

On relève dans les deux dialogues une asymétrie évidente dans la répartition des tours de parole entre Chakib et Nawel d'une part, Mohamed et Amina d'autre part : les hommes enregistrent un nombre plus élevé de tours de parole que leur partenaires féminine.

1. Constitué d'interventions, l'échange est défini ici comme la plus petite unité dialogale. Il est l'unité fondamentale avec laquelle commence le dialogue au sens strict.

De même, le tour le plus long revient au deux hommes (Chakib: 145” et Mohamed 132”) et le plus court aux deux femmes (Nawel: 18” et Amina 24”).

Type de participation dans les deux dialogues

Le nombre réduit de tours de parole enregistré par nos deux interlocutrices s’explique par le fait qu’elles produisent essentiellement des interventions réactives plutôt qu’initiatives: signaux d’écoute, commentaires, et autres “réponses initiatives minimales” (“*encouraging minimal responses*”, Holmes, 1995). En d’autres termes, il semblerait que leur participation remplit plus une fonction régulatrice et coopérative. Pourtant, bien que les hommes produisent davantage de longs tours de parole, elles arrivent tout de même à réaliser un temps de parole non négligeable par la production répétitive et successive d’interventions pour la plupart courtes et de type réactives. Nous supposons donc que, dans les deux dialogues, les femmes, grâce à ce type d’interventions qui accompagnent le tour “officiel” entrepris par leurs interlocuteurs masculins, atteignent un pourcentage de participation assez important. Nous pouvons l’illustrer par des extraits tirés de notre corpus :

Extrait du dialogue 1

- Chakib : *n:zon c’est pas ça’[...] en fait (maintenant) le problème c’est que quelqu’un*
 la: mechii: [...] *darwak*” [le] problème, c’est que elwahed yeqra ou yetæab
 ou
*étudie et se donne du mal, et en fin de compte c’est pour RIEN *
*mæa tali may šiħlaħ wælou: *
- Nawel : *oui, c’est vrai, oui !*
 wa:ħ, c’est vrai, oui !
- Chakib : *laisse-moi te dire une chose*
 bon khalini ngoulek haja !
il n’y a que le piston qui marche !, ...mais pour le reste” c’est pas //
 ghi:r el piston li yetmecha !, ... ma hadja kh’dokhra” gaa //
- Nawel : *oui c’est tout*
 wa:ħ ħada makan
- Chakib : *bon, pour notre cas, on est comme on dirait* en fin de cursus et tout,
 bon kima lcas enġaæna’ rana ki:ma galek en fin de cursus ou gae,
- Nawel : *mm mm*
- Chakib : *mais on commence déjà à angoisser [et à s’inquiéter, pourquoi parce que] les choses*
 mais lwhed men darwek yabda y: engoissit [o:::u yabda y khamem, el:aħ
 parce que] aġaæwa
- Amina : *oui! c’est vrai ! c’est angoissant*
 wah ! wal’allah ! c’est angoissant
- Chakib : *... les choses ne sont pas faciles, c’est difficile de trouver du travail”*
 ... aġaæwa ma rahich saħla, c’est difficile baħ elwahed yelqa lkhadma”

Extrait du dialogue 2

- Med: *les études n’ont plus de goût tu vois ce n’est pas... ce n’est pas comme*
 laqraya ma bkach fiħa lgoue raki chayfa mehi::... mechi :: kima:
- Med: *avant’ parce que maintenant il me semble... que ça ne sert a rien, \ ((petit rire désabusé))*
 avant’ parce que darwak tba:ni... ca sert a rien, \
- Amina : *mais quand même les études sont utiles non ? ((petit rire))*
 beħah quand même laqraya mliha ! aħa: ?

Med: écoute, étudier ne pas étudier ! c'est pareil, au contraire qui étudie maintenant ?
 Choufi ki: elī yaqra ki: elī ma yaqra:ch ! au contraire, chkou:n li raḥ yaqra darwek ?

Med: celui qui a un père riche qu'est ce qu'il en a à faire des études"
 il n'en a rien à faire !!!
 alī bouḥ andaḥ edraḥe:m cha y di:r blaqraya"
 ma andeḥ ma: y di:r biḥa !!!

Amina : mm mm

Nous voyons ici comment Amina et Nawel accompagnent les tours de parole entrepris par leurs interlocuteurs Chakib et Mohamed par la production de différents signaux d'écoute, tels que «wa:ḥ ! wal-allāḥ !» [oui! vraiment!], «waḥ ! c'est vrai!» [oui, c'est vrai!], «waḥ ḥada maḥa:n!», [oui, c'est tout!], des «mm» répétitifs, ainsi que des questions rhétoriques telles que «ala: ?» [Non ?] «wala la: ?» [n'est-ce-pas ?]. Ces particules de “*feed-back*”, ou signaux d'écoute, visent à donner des “preuves” d'écoute, et éventuellement de bonne compréhension, mais ils ne constituent pas, à proprement parler, un tour de parole dans la mesure où ils indiquent clairement au locuteur qu'il peut poursuivre le sien. Or, ainsi qu'on l'a déjà vu, le tour de parole exige une intervention initiative, alors que ces signaux ne peuvent être que réactifs. Lubrifiants discursifs, phatiques, régulateurs, sont autant de termes pouvant être utilisés pour désigner ce phénomène.

Les hommes prennent plus l'initiative de la parole, et entreprennent de longs tours de parole – ce qui est indéniablement un taxème de position haute – alors que les femmes ont davantage tendance à produire des interventions essentiellement réactives, plus révélatrices d'une position basse. Cependant il est important de souligner que la valeur taxémique des régulateurs, outre qu'elle n'est pas évidente à établir, reste problématique. Voici, en effet, ce qu'en dit Kerbrat-Orecchioni (1990, p.162): «le récepteur participe indirectement (et même directement par le biais des régulateurs qu'il est tenu de produire) à la construction du discours de l'émetteur». Ainsi, la valeur taxémique des régulateurs dans la conversation dépend aussi du degré de “contrôle” que ces derniers exercent sur le discours du “*current speaker*” (celui qui a la parole). En d'autres termes, plus l'impact des régulateurs se fera observer sur le tour de parole (orientation thématique, vocabulaires, etc.), plus la contribution de celui qui les produit (bien qu'elle soit en apparence passive) gagnera en valeur taxémique. Ce type de régulateurs fait partie de ce que Kerbrat-Orecchioni appelle “l'opération de soufflage”.

Par ailleurs, nous constatons que dans les deux dialogues, Amina tout comme Nawel sont rarement invitées par leur interlocuteur masculin à reprendre la parole, alors qu'elles sollicitent davantage leur partenaire à reprendre la parole, en formulant des *tag-questions*.

Les relais de la parole: les *tag-questions*

Selon les spécialistes de l'analyse conversationnelle, l'opération de relais de la parole (changement de tour d'un locuteur à un autre) doit normalement s'effectuer grâce à des mécanismes d'abandon de tour, auxquels les interlocuteurs ne recourent pas de la même manière, ni avec la même fréquence.

Parmi ces mécanismes, les *questions* ont plus que d'autres actes vocation à solliciter un enchaînement immédiat – ce qui relève du désir de faire parler son partenaire d'interaction. Les *tag-questions* – ou plus précisément les

questions canoniques¹ (*canonical tags*) – telles que «*walla-la: ?*», «*ya:k ?*», «*ala ?*», sont ces sortes de questions “travesties” dont la fonction première n’est pas de recevoir une réponse, mais d’inviter l’autre à la parole. C’est en cela que consiste leur rôle organisationnel. Plusieurs recherches conduites dans le domaine de la sociolinguistique (e.g. Hudson 1975; Millar & Brown 1979, Cheshire 1981, Ostman 1981) montrent que ces *tag-questions* diffèrent dans leur positionnement : elles se trouvent souvent à la fin de l’énoncé, mais peuvent également se trouver au milieu (Coates 1989, p.116). Comme elles diffèrent en intonation (haute ou basse) ainsi que dans leur forme lexicale, Holmes (1995) distingue sur ces bases trois types principaux de *tags-questions*, que nous pouvons illustrer à travers les exemples suivants :

► D1 / Exemple 3

Amina : *tu as déjà travaillé avant, n’est ce pas ?*

an̄ta khdamt déjà man qbal ya:k ?

Chakib : *oui... l’année dernière j’ai travaillé mais c’était pas un truc stable tu vois*

wa:ñ... lea:m li fat khdamt, basah... mechi: haja stable ñaka:: raki chayfa

Ici la *tag-question* «*ya:k*» [n’est-ce-pas ?] invite Chakib à reprendre la parole. Nous avons affaire à ce que l’on appelle une “question facilitative”. Son utilisation est évidemment très pertinente pour toute étude comparative des comportements linguistiques hommes / femmes, puisqu’elle est identifiée par Fishman (1980) comme une stratégie discursive particulièrement utilisée par les femmes. Voici un autre exemple de *facilitative tag* relevé dans D2 :

► D2 / Exemple 5

Amina : *eh ben ça fait trois ans qu’elle chôme “c’est pas normal” ?*

imali: rañi fi telt sni:n chômage “c’est pas normal” ?

Med : *oui ça c’est clair (c’est) pas normal mais qu’est ce que tu peux faire...*

notre pays est comme ça !

wa:ñ, ñadi bayna’ [c’est] pas normal basah cha di:ri...

ña:di ñya: bladna !

Là aussi, «*ce n’est pas normal*», marqué par une intonation interrogative, fonctionne comme une question facilitative qui invite Mohamed à reprendre le tour de parole : elle sert ainsi de relais.

Dans notre corpus, les interlocuteurs masculins recourent bien moins souvent aux questions facilitatives. Il semble également qu’ils les formulent de façon plus directe. Considérons l’exemple suivant :

► D2 / Exemple 6

Chakib : *qu’est ce que tu en dis ?*

weļa ch̄ta goulti ?

Nawel : *enfin ((sourir)) laissons faire la volonté de dieu, est c’est tout //*

aywa ((sourir)) elwañad y khaliña ela rabi, o:u sayi //

Ici Chakib demande explicitement à Nawel de lui répondre, ce qui amène à penser que les hommes formulent le relais de parole de façon plus directe ; de plus, la réponse de Nawel ne correspond pas à un tour de parole, puisqu’elle est essentiellement réactive. Nous observons la même tendance dans le deuxième dialogue.

En dehors de leur fonction organisationnelle, les *tag-questions* remplissent également des fonctions pragmatiques ; il s’agit des “*softening tags*”, (questions

1. Pour plus de détails, voir Holmes (1982 et 1995).

adouçissantes), qui sont utilisées pour diminuer la menace d'un acte directif, d'une critique ou d'une contestation. Observons cet exemple :

► D1 / Exemple 7

Nawel : *oui mais c'est aussi (une) question de chance tu ne crois pas ?*
 wa:ḥ basah' c'est [une] question de chance tani wela la ?

Chakib : *non, pourquoi la chance ? si on était dans un pays qui se respecte,*
 aḷa:, eḷaḥ la chance ? normalement koun jina blad msagma
ça n'aurait rien à voir avec la chance, ben oui !!!
 ma kan ma dakhal la chance fi hadi, ḥa walaḷah !!!

Un autre type de tag-question réalise l'effet tout à fait contraire :

► D2 / Exemple 6

Med : *mais c'est toi qui n'as pas voulu, non ?*
 basah anṭi: eli ma briti:ch, wala la ?

Amina : *oui, c'est moi qui n'ai pas voulu !*
 wa:ḥ, ana li: ma britch !

Différente des autres *tag-questions*, celle de l'exemple 6 («*wala la*») fonctionne, selon la typologie de Holmes, comme une “*challenging tag-question*”, que nous pourrions également appeler «la question menaçante». Elle relève d'une stratégie de confrontation, dont la fonction est de faire pression sur son locuteur afin de l'inciter à répondre – «to force feedback when it is not forthcoming» (Thomas 1989, p.27). Mais, en général, elle sert surtout à accentuer la menace d'un énoncé tel qu'une accusation, un serment, ou un ordre : «tesket *wala ma tesketch ?* » [tu vas te taire *ou pas ?*] «ṭawṭawni *wala-la ?* » [tu vas m'aider *ou pas ?*], etc. Par là, «elles intensifient la force d'un acte de langage “négatif” [they boost the force of a negative speech act]» (Holmes 1995, p.80).

Pour conclure nous dirons que nos interlocutrices (Amina et Nawel) recourent bien d'avantage que leur partenaire aux *tag-questions* comme moyen de relais de parole. Étant donné que la production de questions facilitatives provoque nécessairement un abandon de tour au profit de L2, que l'on invite à “occuper le terrain”, nous dirons que, de ce point de vue, ce sont les femmes Amina et Nawel qui se mettent en position basse en produisant plus de *tag-questions*, et les hommes en position haute. Mais cela doit cependant être nuancé du fait que la fonction organisationnelle des *tag-questions* ne permet pas uniquement d'effectuer le relais de parole ; elle peut également servir à orienter habilement la conversation – ce qui pourrait être alors perçu comme un taxème de position haute.

Structuration hiérarchique de la conversation

Nous avons indirectement déjà abordé plus haut la hiérarchisation des différents échanges de l'interaction, avec le découpage qui nous a fait distinguer les tours de parole (interventions initiatives par excellence) des autres types d'interventions réactives tel que les régulateurs, les signaux d'écoute, etc. Nous avons ainsi observé une nette spécialisation des rôles dans les échanges : nos interlocuteurs masculins sont à l'origine de la plupart des interventions initiatives (les tours de parole), alors que les femmes sont plutôt confinées dans une attitude de type réactif¹, produisant d'avantage de régulateurs.

1. Les interventions réactives à valeur de soutien ont en outre des caractéristiques prosodiques (tempo plus rapide, intensité plus faible) qui renforcent leur effet de parole dominée. Maury-

Il en est de même en ce qui concerne la clôture de l'interaction globale – et on sait le pouvoir qui s'attache au “dernier mot”, au “mot de la fin”. Du point de vue du fonctionnement taxémique, se met en position haute celui qui est responsable de l'ouverture et de la clôture des différentes unités constitutives du texte échangé: celui donc qui en prend l'initiative (*a fortiori* si cette initiative est suivie d'effet).

Qui, des hommes ou des femmes, est responsable de l'ouverture et de la clôture de l'interaction globale?

L'ouverture

En ce qui concerne l'ouverture du premier dialogue (D1), la responsabilité en revient à Chakib qui est le premier à prendre la parole et à ouvrir la séquence – ce qui le met en position haute:

Chakib : *bo:n ce sujet-là' je pense qu'il nous concerne beaucoup nous les étudiants*
 bo:n a sujet hada' tbanli bali: hna les étudiants concernés bi:ḥ beza:f
pourquoi, parce que c'est l'avenir //
 e:laḥ. parce que c'est l'avenir //

Dans le deuxième dialogue (D2), c'est cette fois Amina qui, la première, prend la parole, mais elle délègue à son partenaire la tâche d'ouvrir le débat:

Amina : *bon... comment on fait ((rire))* *Heu... c'est toi qui commences ?*
 bon... ki ndirou ((rire)) heu... tabda antaya ?
Med: *oui je commence / moi //*
 wa:ḥ nabda anaya //

Par cette formule, Amina déclare implicitement à Mohamed: «je te laisse mener le dialogue». Même si c'est elle qui a initié la conversation, elle se met incontestablement en position basse, puisqu'elle confie à son partenaire la tâche d'assurer ce qu'il est commun d'appeler en analyse conversationnelle la “définition de la situation”. Mohamed, lui, se met en position haute en acceptant ce rôle et en le jouant tout au long de la conversation.

Ainsi même si le critère de “l'initiative” doit généralement être considéré comme un taxème de position haute, il peut entrer en composition, voire en conflit, avec d'autres critères, en particulier celui de la nature des actes de langage accomplis de part et d'autre, comme c'est le cas dans notre exemple.

La clôture

Dans le premier dialogue, Chakib assure la clôture de la conversation à l'aide d'une expression à intonation conclusive: «hadi hya !!!» [ben voilà!!!] suivie de «ou rabi y saḥal e:la kou:l wahed nchallah» [et que dieu nous aide], formule rituelle souvent utilisée pour entamer une séquence de clôture.

Dans le deuxième dialogue, la clôture revient également à un homme: Mohamed. Cette prise d'initiative lui confère un statut de position haute:

Med: *bon, ça va comme ça ? ((s'apprête à se lever)) merci mademoiselle !!!*
 ((sourire))
 bon, ça va ḥaḳa ? ((s'apprête à se lever)) merci mademoiselle !!! ((sourire))

Ce sont indéniablement les hommes (Chakib et Mohamed) qui assurent pour l'essentiel l'activité structurante, et produisent la grande majorité des marqueurs de structuration de la conversation – ce qui les met en position

Rouan (1995) désigne comme «parole en contrepoint» ce type de comportement discursif qui constituerait d'après elle le mode d'énonciation féminine par excellence.

haute; les femmes concèdent aux hommes ce monopole des actions “structurales” sans aucune négociation, comme si cela allait de soi, et elles se mettent ainsi en position basse.

Les Interruptions

Après avoir analysé et comparé la participation des hommes et des femmes dans les deux dialogues, nous nous sommes intéressée à l’usage qu’ils font des interruptions, et s’ils y recourent de la même façon et avec la même fréquence. L’interruption, qui généralement constitue une sorte de “violation” du territoire discursif de l’autre interlocuteur, est en effet à considérer comme un taxème de position haute.

« Interceptor le discours de l’autre [...] est un acte illocutionnaire de mise en cause des rapports de place précédemment acceptés par les protagonistes de la communication » (Gardes-Madray 1984, p.21)

Après une écoute attentive et répétitive des deux conversations enregistrées, nous avons compté le nombre d’interruptions produites par chacun des interlocuteurs. Conformément à la méthode de West & Zimmerman (1975 et 1983), nous avons défini et classé comme interruption toute intervention qui commence avant la fin du tour de parole en cours (au moins deux syllabes après le commencement ou avant la fin de ce dernier). Nous distinguons d’autre part les interruptions dites “réussies”, entraînant un changement de tour de parole, et celles qui facilitent au contraire le déroulement du système de tours de parole – remarques, questions ou tout autre type de commentaire souvent « évaluatif » – et que nous classons dans la catégorie des « interruptions ratées¹ » (Kerbrat-Orecchioni 1996).

Le tableau 4 ne prend en compte que les interruptions réussies, qui permettent à leur auteur de prendre le tour de parole :

	<i>Interlocuteurs</i>	<i>Interruptions effectuées</i>
Dialogue 1	Chakib	11
	Nawel	04
Dialogue 2	Mohamed	14
	Amina	07

Table 4 – Nombre des interruptions par groupe

Les résultats obtenus parlent d’eux-mêmes : les hommes interrompent plus souvent la parole que les femmes, mais ce qui est plus édifiant encore, c’est que leurs interruptions sont surtout de type compétitif et ciblent essentiellement à reprendre la parole. C’est ce qu’indique cet exemple :

► D1 / Exemple 6⁽²⁾

Amina : *alors en dernier recours elle est rentrée (la pauvre) travailler chez un privé, mais d’après elle c’est vraiment *

aya ki ma lkatch aliha win, dekhlat meskina takhdem secrétaire eand wahed privé, bessah galetlek c’est vraiment \ [interruption]

Med : *tu n’as pas vu toi un copain à moi licencié et qui tient “une table” de tabac // ma cheti:ch antiya wahad sahbi licencié\ ou dayar tabla taε dekhan //*

1. Même s’ils interrompent brièvement le tour de parole en cours, ils n’occasionnent pas un changement de tour, et sont souvent d’ailleurs récupérés et intégrés au discours de celui qui parle (ce qui sert, la plupart du temps, de stratégie discursive pour « réactiver » son tour de parole).
2. Le signe \ indique l’interruption de l’intervention de L1 (current speaker) par son interlocuteur L2.

Amina : mm mm

Med: malgré ça il accepte son sort et \ et normal c'est comme ça //
 gaε haka ou raḥ hamed rabi ou:: \ ou: norma:l ḥadi ḥya //

Amina : oui c'est obligé
 ḥaw basi::f

En revanche nous observons que presque toutes les interruptions enregistrées chez les femmes apportent un complément, un développement ou une nuance au discours de leur interlocuteur, et non pas une coupure :

► D1 Exemple 7

Chakib : et [ce] problème est partout" il est partout' pas seulement dans le domaine du travail \

ou:: [le] problème ḥada raḥ partout" raḥ partout' machi:: ghi fe domaine taε al khadma \

Nawel : c'est un problème de niveau, le niveau est trop bas \
 probleme taε a niveau, a niveau raḥ tayah baza::f \

Chakib : voilà le niveau, la triche, l'injustice, c'est un tout //

Haywa:... a niveau al ghach, al hogra, baza::f ṣwalah //

Nawel interrompt momentanément le tour de parole de Chakib pour formuler un petit commentaire, mais son interruption est de type coopératif, puisqu'elle n'occasionne pas de changement de locuteur, et permet à Chakib de reprendre de nouveau son tour¹.

Ainsi conformément aux résultats d'autres recherches – Holmes (1995), West & Zimmerman (1983), Stubbe (1991) – nous observons que les hommes recourent aux interruptions bien plus souvent et plus naturellement que les femmes, alors que celles-ci semblent moins oser interrompre leur interlocuteur masculin (ou y réussissent moins souvent). Amina et Nawel ne semblent pas s'offusquer d'être interrompues – ce qui est assez surprenant *a priori* puisque l'interruption, comme nous l'avons vu, lorsqu'elle n'est pas de type coopératif, est un acte très menaçant pour la face de celui qui le subit.

Il est possible que cette différence soit due au fait que les hommes ne manifestent pas le même "seuil de tolérance" par rapport à ces "transgressions" que sont les interruptions, et qu'ils les ressentent comme plus menaçantes pour leur face, *a fortiori* lorsqu'elles sont commises par une femme. Il semblerait que leur souci de préservation du territoire (corporel, spatial, temporel) soit sensiblement plus développé que chez leurs partenaires, mais l'explication d'un tel comportement relève probablement plus de la psychologie que de la sociolinguistique.

✱

Pour conclure cette analyse quantitative concernant l'asymétrie entre les sexes dans la conversation, nous dirons que les mécanismes de répartition et de distribution de la parole tels que les tours de parole, les régulateurs, les relais de parole, les interruptions ou les séquences d'ouverture et de fermeture, sont des éléments indispensables pour tout travail sur le concept linguistique de domination. L'étude de ces facteurs aide en effet à clarifier les structures organisationnelles de base dans la conversation, à commencer par

1. D'un point de vue sémantique, l'incorporation par L1, dans son tour de parole, d'un commentaire produit antérieurement par L2 représente pour ce dernier un taxème de position haute, ou ce qu'on pourrait appeler une opération de soufflage réussie.

l'organisation de consensus et d'opposition. En outre, les études sur cet aspect organisationnel touchent des sujets tels que la coopération et la compétitivité, les stratégies assertives, la recherche d'harmonie, etc. – sujets qui ont toujours appartenu aux « canons » des recherches sur le langage et le « genre ».

Au vu des résultats obtenus, nous pouvons dire que les interlocuteurs masculins de notre corpus sont les premiers à ouvrir l'interaction : prenant l'initiative discursive, ils assurent la majeure partie du travail de structuration, ce qui les met en position haute. En revanche, les femmes adoptent une stratégie « d'investissement minimal » (Vion 1992), qui consiste à se positionner dans une situation d'écoute et à ne produire essentiellement que des régulateurs ou des réponses réactives. Ainsi nos interlocutrices confirment leur partenaire masculin dans sa position haute de locuteur, et elles lui communiquent en permanence qu'elles acceptent leur position basse et lui laissent l'initiative discursive.

Cependant, il ne s'agit pas forcément d'une mono-gestion de l'échange ou d'une domination masculine exclusive, puisque Vion précise (1992, p. 250) :

« Le sujet apparemment “passif” est un co-énonciateur qui communique de manière constante des signaux verbaux et non verbaux et qui contribue, par là-même, comme son partenaire à la définition du rapport de places dans lequel ils sont engagés. »

Il ajoute :

« Selon le type d'interaction, cet investissement minimal peut, contrairement aux apparences, manifester un véritable pouvoir sur l'échange. »

De ce fait, l'investissement minimal peut aussi être analysé comme une stratégie qui contribue à la mise en place d'une gestion conjointe de l'échange.

Les hommes dominent par une participation active en produisant de longs tours de parole et en fournissant ainsi la grande partie de la matière conversationnelle : leur réalisation de longues interventions se définit incontestablement comme un taxème de position haute, un signe de pouvoir. Mais les femmes participent tout autant qu'eux à la conversation, même si ce n'est pas de la même façon. Par les rectifications et /ou les commentaires qu'elles apportent au discours du locuteur « *current speaker* », elles travaillent au bon déroulement de l'échange et prennent ainsi en charge une fonction organisationnelle importante dans la conversation. Or, nous pensons que ce dernier aspect peut être également interprété en termes de domination. Les femmes ont un type de participation coopérative basé sur une « écoute active », et les hommes sur une participation plus productive. Ce qui amène à conclure non pas à une asymétrie franche mais plutôt à une complémentarité et à une spécificité des rôles au niveau organisationnel de la conversation.

Outre les différences que nous venons d'évoquer entre nos interlocuteurs au niveau organisationnel de la conversation, l'emploi préférentiel de différents éléments sémantiques et pragmatiques est également lié aux situations de communication mixte ou non mixte. Ce point pourrait faire l'objet d'une autre analyse, que nous nous proposons de réaliser ultérieurement.

BIBLIOGRAPHIE

- CHESHIRE, Jenny. 1981. «Variation in the use of ain't in an Urban British English Dialect». In *Language in Society*. December 1981, vol. 10-3. Cambridge University Press. Pages 365-381.
- COATES, Jennifer. 1989. «Gossip revisited: Language in all female groups». In COATES Jennifer, CAMERON Deborah (eds.). *Women in their speech communities*. London: Longman. Pages 94-121.
- DEKKAK, Mohamed. 1989. *Étude d'un paramètre sociolinguistique: le sexlect*. Oran: Université d'Oran - CRIDSSH. (Coll. Série Études et recherches en linguistique et en sociolinguistique, n° 6). 21 p.
- FISHMAN, Pamela. 1980. «Conversational insecurity». In GILES Howard, ROBINSON W. Peter, SMITH Philip M. (eds.). *Language: Social Psychological Perspective*. Oxford: Pergamon. Pages 127-132.
- FLAHAULT, François. 1978. *La Parole intermédiaire*. Paris: Seuil.
- FRANÇOIS Frédéric et al. 1990. *La Communication inégale. Heurs et malheurs de l'interaction verbale*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- GARDES-MADRAY, Françoise. 1984. «Praxématique et interaction verbale». In *Langages*. Juin 1984, n° 74. Paris: Larousse. Pages 15-29.
- GOFFMAN, Erving. 1974. *Les Rites d'interaction*. Paris: Éditions de Minuit. (Coll. Le sens commun).
- GOFFMAN, Erving. 1988. *Les Moments et leurs hommes*. Textes recueillis et présentés par Y. Winkin. Paris: Seuil / Minuit.
- GUMPERZ, John J. 1982a. *Discourse Strategies*. New-York: Academic press.
- GUMPERZ, John J. 1982b. *Language and Social Identity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- HOLMES, Janet. 1982. «The functions of tag questions». In *English Language Research Journal*. 1982, vol. 3. Pages 40-65.
- HOLMES, Janet. 1995. *Women, men and politeness*. New-York: Longman.
- HUDSON, Richard A. 1975. «The Meaning of Questions». In *Language*. 1975, vol. 51. Pages 1-31.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1990. *Les Interactions verbales*. Tome 1, *Approche interactionnelle et structure des conversations*. Paris: Armand Colin. (Coll. Linguistique).
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1992. *Les Interactions verbales*. Tome 2. Paris: Armand Colin. (Coll. Linguistique).
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1994. *Les Interactions verbales*. Tome 3, *Variations culturelles et échanges rituels*. Paris: Armand Colin. (Coll. Linguistique).
- KOTTHOFF, Helga. 1993. «Disagreement and Concession in Disputes: on the context sensitivity of preference structures». In *Language in Society*. June 1993, vol. 22-2. Cambridge University Press. Pages 193-216.
- LUSCHER, Jean-Marc. 1989. «Propositions pour un pré-traitement des unités conversationnelles». In *Verbum*. 1989, n° XII-2. Presses Universitaires de Nancy. Pages 179-192.
- MAURY-ROUAN, Claire. 1995. «Féminin-masculin: rôles, places et pouvoirs dans l'interaction». In VÉRONIQUE Daniel, VION Robert. *Savoir-faire communicationnels*. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence. (Tome 2 des actes du Colloque sur l'analyse des interactions, 12-14 septembre 1991, Aix-en-Provence). Pages 369-385.

- MILLARD Martin, BROWN Keith. 1979. «Tag questions in Edinburgh speech». In *Linguistische Berriche*. 1979, n° 60. Pages 24-25.
- MUMBY Dennis K., STOHL Cynthia. 1991. «Power and discourse in organization studies: Absence and the dialectic of control». In *Discourse and Society*. 1991, vol. 2-3. Pages 313-332.
- ÖSTMAN, Jan-Ola. 1981. *“You know”: A Discourse-Functional Approach*. Amsterdam: John Benjamins.
- SACKS Harvey, SCHEGLOFF Emanuel A. et JEFFERSON Gail. 1975. «A simplest sytematics for the organisation of turn-talking conversation». In *Language*. 1975, vol. 50. Pages 696-735.
- STUBBE, Maria. 1991. Talking at cross-purposes: the effect of gender on New Zealand primary schoolchildren’s interaction strategies in pair discussions. MA thesis: Victoria University of Wellington.
- THOMAS, Jenny. 1989. «Discourse control in confrontational interaction». In HICKEY, Leo (ed.). *The Pragmatics of Stype*. London: Croom Helm. Pages 133-156.
- VION, Robert. 1992. *La Communication verbale: analyse des interactions*. Paris: Hachette.
- WARDHAUGH, Ronald. 1985. *How Conversation Works*. Oxford: Blackwell.
- WEST, Candace. 1990. «Not just “doctor”orders: directive response sequences in patients’visits to women». In *Discourse and Society*. 1990, vol. 1-1. Pages 85-112.
- WEST Candace, ZIMMERMAN Don H. 1975. «Sex roles, interruptions and silences in conversation». In THORNE Barrie, HENLEY Nancy (eds.). *Language and Sex: Difference and Dominance*. Rowley, Mass: Newbury House. Pages 105-129.
- WEST Candace, ZIMMERMAN Don H. 1983. «Small insults: A study of interruptions in cross-sex conversations between unacquainted persons». In THORNE Barrie, KRAMARAE Cheris, HENLEY Nancy. *Language, Gender and Society*. Rowley, Mass: Newbury House. Pages 102-117.
- WEST Candace, ZIMMERMAN Don H. 1987. «Doing Gender». In *Gender and Society*. 1987, vol 1, n° 2. Pages 125-151.

CONVENTION DE TRANSCRIPTION

ا	a	ع	ε
ب	b	غ	gh
ت	t	ف	f
ث	th	ق	q
ج	j	ك	k
ح	h (fricative laryngale)	ل	l
خ	kh	م	m
د	d	ن	n
ذ	dh	ه	η
ر	r	و	w
ز	z	ي	y
س	s ou ss	:	voyelle longue (a: i: ou:)
ش	ch	-	double consonne (t, r, f)

ص	ʒ (s emphatique)	/	pause courte
ض	dʒ	//	pause moyenne
ط	tʃ		
(())	indications de gestes vocaux ou des caractéristiques de la diction d'un locuteur, par exemple ((rire)), ((soupir))		

RÉSUMÉ

En raison de la nature des relations entre hommes et femmes, fortement liées à la question de pouvoir et d'organisation des rôles au sein de la société, particulièrement dans celles qui sont dites « traditionnelles », notre recherche a pour but de découvrir certains critères liés au pouvoir ou à une relation asymétrique dans la conversation entre interlocuteurs de sexe différent.

Ainsi, des paramètres tels que la participation, le fonctionnement des prises de tour de parole (procédures ou stratégies pour prendre et défendre son tour de parole), les interruptions, la structuration hiérarchique de la conversation (ouverture et clôture de l'interaction globale), les régulateurs, sont autant d'activités discursives, ou en d'autres termes de "taxèmes" se localisant au niveau de la structure de l'interaction, qu'il convient d'analyser afin de déterminer le rapport de "places" (hiérarchie de statut) qui se joue entre les interlocuteurs hommes et femmes.

MOTS CLÉS

Asymétrie – interaction – tours de parole – interruption – régulateur – intervention – taxemes – hommes – femmes

Résolang

Revue publiée par les Revues de l'Université d'Oran

Numéros parus

N° 1 - 1er semestre 2008

N° 2 - 2e semestre 2008

N° 3 - 1er semestre 2009

N° 4 - 2e semestre 2009

À paraître

N° 5 - 1er semestre 2010

N° 6 - 2 semestre 2010

Sommaires et appels à contributions disponibles sur :
sites.univ-lyon2.fr/resolang/index.php

Imprimé sur les Presses AGP
315, coopérative Nor, Bir el Djir. Oran, Algérie

Juin 2010

IMPRIMÉ EN ALGÉRIE (*printed in Algeria*)

ISSN 1112-8550

**Colloque
Jeunes Chercheurs 2008**

Camila AÏT YALA

Étude comparative du comportement discursif des hommes et des femmes

Houria BELDJILALI

La réforme du système éducatif algérien.

L'approche par les compétences et la situation d'intégration

Hacène Ryad BENMANSOUR

Vers une construction mythologique du vocable mer
dans *Au commencement était la mer* de Maïssa Bey

Faffa BENTABET

Le traducteur face à sa matière: cas de Baudelaire

Nabila BESTANDJI

Représentations et implicite dans le discours journalistique.

Étude comparative de la titrologie de deux quotidiens francophones
(*El Watan*, *Le Monde*) après les attentats du 11 septembre 2001

Amel DERRAGUI

Stratégie d'écriture dans *Mille... et un jours au Méchouar* de Rafia Mazari

Nassima KACIMI GUELLIL

La dimension autobiographique dans le roman werthérien:

Johann Wolfgang von Goethe, Benjamin Constant, Eugène Fromentin

KHERBOUCHE Ghouti

L'échange « quadrinaire ».

Indice d'interculturalité chez les interlocuteurs plurilingues algériens

Ahmed MOSTEFAOUI

Enseigner le français des sciences et technologie

De l'analyse à la proposition didactique: la compréhension écrite

Boumediene BENMOUSSAT

La dynamique de la linguistique contrastive. Théorie et méthodes

Nabila HAMIDOU

Le manuel dans l'institution scolaire. Approche pédagogique

Mohamed MILIANI

De l'utilisation du questionnaire de recherche en langues:

entre effet mode et nécessité méthodologique

Nadia Bahia OUHIBI GHASSOUL

Recherche, méthodologie, corpus

Fewzia SARI

Réflexions préliminaires sur l'acte de lecture

VARIA

Faouzia Bendjelid

De la déconstruction du genre: le roman comme dispositif langagier.

Archéologie du chaos (amoureux) de Mustapha Benfodil

Fatima Zohra KHALILI

Apprentissage du FLE: prépositions abstraites et difficultés d'emploi

Yagué VAHI

La dénomination figurative du "soleil" dans *L'Envers du soleil*

de Jean-Baptiste Tati Loutard

ANNEXE – Thèses soutenues du pôle ouest algérien depuis 2004-2005

ISSN 1112-8550